

INFOS *Hebdo*

22 février 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

Enlèvement des sept Français au Cameroun. Les otages et leurs ravisseurs seraient localisés par les forces de sécurité nigérianes, entre les localités de Dikwa et de Ngala, dans l'Etat de Borno. Cette région est considérée comme appartenant à la sphère d'influence des mouvements islamistes Boko Haram et Ansaru, ce dernier ayant revendiqué dimanche l'enlèvement de sept Français (trois adultes et quatre jeunes enfants). François HOLLANDE a expliqué que la France était « *en pleine coopération avec les autorités nigérianes et camerounaises* ». « *Pour le moment, le mieux est de travailler dans la discrétion pour d'abord identifier la place exacte où seraient retenus, sans doute en deux groupes, nos ressortissants et comment nous pourrions les faire libérer dans les meilleures conditions* ».

Cafouillage médiatique et grande confusion. A la suite d'une dépêche d'agence erronée, le Ministre des Anciens combattants a annoncé aux députés la libération des otages. Kader ARIF a dû rectifier quelques minutes plus tard, mais les médias s'étaient emparés du sujet. Le directeur du centre de crise du ministère français des Affaires étrangères a également démenti l'information. « *Après vérification de nos ambassades, cette information apparaît sans fondement* », a expliqué Didier LE BRET. Les gouvernements des pays concernés, principalement le Nigeria et le Cameroun, ont également démenti.

Un volontaire français de 31 ans assassiné. Il a été victime d'une agression à l'arme blanche à son domicile à Yaoundé. Eric DE PUTTER était volontaire de la solidarité internationale (VSI) en qualité d'enseignant de théologie. Depuis près de deux ans au Cameroun, il s'apprêtait à rentrer définitivement en France. Le Service protestant de mission (Défap) précise qu'une « *enquête de police a immédiatement été ouverte* ».

Mali. Attentat-suicide à la voiture piégée. Il visait des rebelles touareg et des civils à Inhalil, près de Tessalit, dans le nord-est du Mali. L'attentat a fait au moins cinq morts dont deux kamikazes. Il y a plusieurs blessés également dans les rangs du MNLA et parmi les civils, selon une source sécuritaire malienne.

Un légionnaire du 2^e REP tué. Le sergent-chef Harold VORMEZELEE, du 2^e Régiment étranger de parachutistes, a été tué au Nord-Mali, dans le massif des Igothas, lors d'« *un accrochage sérieux avec des terroristes* ». Cette opération « *Panthère* » des forces françaises a permis de localiser des éléments terroristes dans leur sanctuaire, de les poursuivre et de neutraliser plus d'une vingtaine d'entre eux, indique un communiqué du ministère de la Défense.

Pour François HOLLANDE, en voyage à Athènes, cette opération de grande ampleur indique que « *nous sommes maintenant dans la dernière phase de l'opération au Mali* ». Et le Président d'ajouter : « *il s'agit d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire l'arrestation des derniers chefs ou groupes terroristes qui demeurent à l'extrême nord du Mali* ».

Situation redevenue normale à Gao. Selon Jean-Yves LE DRIAN, le ministre français de la Défense, des combats ont eu lieu jeudi dans la plus grande ville du nord du Mali. Les forces françaises et maliennes étaient confrontées à des groupes de combattants islamistes du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). Ces derniers ont, à un moment donné, occupé la mairie de Gao et la résidence du gouverneur. Six pick up de l'armée malienne équipés de mitrailleuses lourdes s'étaient déployés sur la place de la mairie pour faire feu, selon des témoins. Les soldats français et maliens ont tiré plus tard à la mitrailleuse sur la mairie de Gao pour en déloger les combattants islamistes. Le palais de justice a été incendié, le marché principal fermé et les rues désertées.

L'Allemagne autorise l'envoi de troupes au Mali. Il s'agira du 2^e plus important contingent militaire après la France. 330 hommes de la Bundeswehr au maximum. Pour l'instant, la contribution allemande se monte à 180 soldats, parmi lesquels 40 formateurs et 40 secouristes. « *Les soldats déployés ne participeront à aucun combat ou opération militaire* ». Pour le Ministre de la Défense, « *l'Allemagne apporte son aide maintenant pour que le succès français se maintienne dans la durée* ».

Tunisie : échec des négociations. Le premier ministre, Hamadi JEBALI, a démissionné après l'échec de sa tentative pour former un gouvernement apolitique. Il a insisté sur l'urgence de fixer la date des prochaines élections.

Israël : constitution du gouvernement. Tzipi LIVNI, ancienne ministre centriste, sera chargée de la Justice et des négociations de paix avec les Palestiniens. C'est ce qu'indique le parti du premier ministre, Benjamin NETANYAHU, qui a officiellement lancé les tractations avec les autres partis pour former la nouvelle coalition gouvernementale.

Les raisons de la renonciation du Pape selon « La Repubblica ». Elle est due à un rapport secret réalisé par trois cardinaux qui ne font plus partie du collège. Ce rapport, commandé par le Pape, dont il n'existe qu'un seul exemplaire, indiquerait que certains prélats auraient subi « *l'influence extérieure* » de laïcs auxquels ils seraient liés par des liens de « *nature mondaine* ». Selon une partie de la presse italienne, la contrariété du Pape a renforcé sa volonté de démissionner. Le Vatican a jugé ces déclarations fantaisistes ou fausses. Son porte-parole, le père Federico LOMBARDI, a affirmé qu'il n'y aurait ni « *démentis, ni commentaires, ni confirmations* ».

EUROPE

L'économie française vue sévèrement par Bruxelles. La Commission européenne a revu en forte baisse vendredi ses prévisions économiques pour la France et ouvert la voie à un possible report à l'an prochain de l'objectif de déficit public à 3% du PIB que le pays s'était engagé à respecter en 2013. L'exécutif européen n'anticipe plus qu'une croissance de 0,1% cette année en France, nettement plus bas que l'hypothèse de 0,8% sur laquelle le gouvernement a bâti son budget. En conséquence, le déficit public de la France devrait atteindre 3,7% du PIB fin 2013. Il continuerait à progresser à 3,9% à politique inchangée en 2014 avec cette année là une croissance limitée à 1,2%.

Présidentielle à Chypre. Le candidat de droite, Nicos ANASTASIADES, est arrivé largement en tête du premier tour, avec 45,4% des suffrages. Il affrontera dimanche Stavros MALAS (26,9%), soutenu par les communistes au pouvoir. Avec 24,9% des voix, Giorgos LILLIKAS, soutenu par les socialistes, sera l'arbitre du second tour. Le scrutin se déroule dans un contexte de profonde crise économique et d'impasse dans les négociations en vue d'une éventuelle réunification de l'île.

Législatives anticipées en Bulgarie. Le premier ministre a remis sa démission au Parlement après 10 jours de manifestations contre la pauvreté. Selon la Constitution, le président de la République, Rossen PLEVNELIEV, doit proposer successivement à trois parlementaires de former un gouvernement. Les partis refusant, la procédure ne devrait pas aboutir. Des élections doivent être organisées au printemps. Les législatives étaient prévues pour juillet.

Syrie : prolongation des sanctions européennes. Le paquet de mesures qui arrivaient à expiration a été reconduit pour trois mois. Il vise des personnalités du régime syrien et comprend des embargos sur les armes et le pétrole. Des sanctions commerciales et financières sont également prolongées. Selon les conclusions de la réunion des ministres des Affaires étrangères à Bruxelles, il s'agit de « *fournir un soutien non légal plus important et une assistance technique pour la protection des civils* ».

Chaises musicales au Parlement européen. Les eurodéputés planchent sur la redistribution des sièges après les élections de 2014. Lors d'un vote serré au sein de la Commission des Affaires constitutionnelles, les élus ont recommandé que l'Autriche, plutôt que la Suède, fasse partie des 12 États membres qui vont perdre chacun un siège. Les autres pays concernés sont : Roumanie, Grèce, Belgique, Portugal, République tchèque, Hongrie, Bulgarie, Irlande, Croatie, Lituanie et Lettonie.

Malus bonus. Impasse des discussions sur le plafonnement des bonus bancaires en UE. Le Parlement européen et les pays membres n'ont pas pu trouver d'accord.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

Laurent GBAGBO devant la justice internationale. L'ancien président de la Côte d'Ivoire comparait depuis mardi dernier devant la Cour pénale internationale de La Haye. Dans un premier temps, les juges doivent examiner si les éléments de preuve rassemblés par l'accusation sont suffisamment solides pour permettre la tenue d'un procès.

KERRY en tournée. Le nouveau chef de la diplomatie américaine, John KERRY, se rendra au Royaume-Uni, en Allemagne, en France, en Italie, en Turquie, en Égypte, en Arabie Saoudite, aux Émirats arabes unis et au Qatar lors d'une tournée jusqu'au 6 mars.

Violences en Inde. Deux bombes placées sur des bicyclettes ont explosé jeudi sur un marché bondé de la ville d'Hyderabad, dans le sud de l'Inde, faisant au moins 11 morts et 50 blessés. Hyderabad est un important centre pour les technologies de l'information en Inde, juste derrière Bangalore. Les géants Microsoft et Google y sont notamment implantés. La totalité des grandes villes du pays a été placée en état d'alerte.

Et au Pakistan... l'explosion d'une bombe sur le marché d'un quartier hazara de Quetta, la capitale de la province du Baloutchistan, a fait 85 morts et 200 blessés. Un bilan exceptionnellement lourd qui révèle la vigueur du terrorisme anti-chiite. Les attaques ont été revendiquées par le Lashkar-e-Jhangvi (LeJ), un groupe sunnite radical originaire du Pendjab.

Des saoudiennes au Parlement. Elles pourront désormais siéger comme les hommes au Conseil de la Choura, une assemblée purement consultative dont les membres sont désignés par le roi. Le souverain ABDALLAH a en effet désigné puis autorisé, pour la première fois, 30 femmes saoudiennes à pénétrer dans cet hémicycle jusque là exclusivement masculin. Elles ont été officiellement investies mardi. Réforme, certes, mais tradition respectée, notamment l'interdiction de la mixité. Séparées des hommes, les 30 nouvelles députées accéderont donc à la Choura par leur propre entrée. Elles ne pourront ni voir, ni parler à leurs collègues masculins.

CHAVEZ de retour. Le président vénézuélien, Hugo CHAVEZ, a annoncé son retour au pays sur Twitter, après plus de deux mois d'hospitalisation à Cuba. Son investiture pourrait avoir lieu prochainement.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le projet de loi. Le gouvernement veut revoir et « corriger » la représentation des Français de l'étranger. En gestation depuis plusieurs mois, et après la publication d'un premier projet de loi prorogeant le mandat des élus d'Europe-Asie à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) jusqu'en 2014, le projet de loi sur la représentation des Français établis hors de France a été présenté en Conseil des ministres par Hélène CONWAY-MOURET, ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger. Alors, en quoi consiste-t-il ?

1 - Il met fin à l'Assemblée des Français de l'étranger dans sa forme actuelle, soit 155 Conseillers à l'AFE élus au suffrage universel direct dans 52 circonscriptions. Un seul tour de scrutin. Scrutin majoritaire dans les 19 circonscriptions où le nombre de sièges à pourvoir est de 1 ou 2. Scrutin de liste à la représentation proportionnelle dans les circonscriptions où ce nombre est de 3 ou plus. L'AFE est une assemblée consultative ; elle donne des avis au gouvernement sur les questions et projets intéressant les Français établis hors de France. Les 155 élus constituent le collège électoral des 12 sénateurs des Français de l'étranger. En mettant fin à l'AFE, la réforme « raccourci » de deux ans le mandat des élus d'Afrique - Amérique.

2 – Il prévoit :

- **La création d'un « Conseil consulaire »** auprès de chaque ambassade pourvue d'une circonscription consulaire et de chaque poste consulaire. Au total, 444 conseillers seront élus au suffrage universel direct (un seul tour de scrutin) pour un mandat de 6 ans dans 130 circonscriptions (de 1 à 9 élus dans ces Conseils, selon l'importance de la population française inscrite au registre des Français établis hors de France de la circonscription consulaire). Le scrutin sera majoritaire dans les circonscriptions (une trentaine) où un seul siège est à pourvoir. Ce sera un scrutin de liste à la représentation proportionnelle dans les autres. Ces conseils formuleront des avis sur les questions consulaires ou d'intérêt général, culturel, économique et social.

- **L'élection simultanément (sur la même liste) de 65 « Délégués consulaires »** dans les villes où la population française est la plus importante (12 à Genève. 11 à Londres. 10 à Bruxelles. 4 à Madrid, Tel-Aviv et Montréal. 3 à Munich et Frankfurt, 2 à Barcelone, New-York et Luxembourg. 1 à Zurich, Milan, Beyrouth, Amsterdam, Tunis, Jerusalem, Berlin et Rome. Leur rôle : voter pour les sénateurs des Français de l'étranger.

Au total, le collège électoral des Sénateurs devrait être de 520 grands électeurs, y compris les 11 députés des Français de l'étranger.

- **L'introduction de la mixité sur les listes.** Le remplaçant devra être de sexe opposé pour les scrutins majoritaires. Pour les scrutins de liste, il devra y avoir alternativement un candidat de chaque sexe.

- **La création d'une « nouvelle AFE » constituée de 81 membres** répartis dans 16 circonscriptions AFE. (1 à 8 élus par circonscription AFE). Le projet reprend à peu près les circonscriptions électorales des législatives malgré quelques modifications comme par exemple : séparation Canada et Etats-Unis ; une circonscription regroupant Maroc – Algérie – Tunisie – Libye - Egypte ; une circonscription Israël - Territoires palestiniens ; une circonscription Allemagne – Autriche – Slovaquie – Slovénie ; rattachement d'Andorre à Espagne – Portugal ; Monaco rattachée à Italie – Grèce – Turquie – Chypre - Malte – Arménie – Géorgie – Azerbaïdjan.

- Le corps électoral pour l'élection des membres de l'AFE serait composé des 444 Conseillers consulaires. Le scrutin se déroulera dans les 16 chefs lieux de circonscription ou par correspondance sous pli fermé déposé dans tous les postes consulaires.
- L'assemblée élira en son sein son président (actuellement, c'est le ministre des Affaires étrangères).

- Les attributions de l'Assemblée seront précisées par décret.

Lors du passage du projet de loi au Sénat, les sénateurs des Français de l'étranger de l'opposition entendent déposer une série d'amendements dans le but de :

- augmenter le nombre de membres de l'AFE de 81 à environ 115 ;
- augmenter le nombre des circonscriptions AFE de 16 à 28 ou 30 ;
- modifier le scrutin en faisant voter tous les Français le même jour à la proportionnelle pour élire leurs représentants à l'AFE.

Toute une série d'amendements de moindre importance seront également déposés. Le projet de loi sera discuté auparavant à l'AFE qui se réunira à Paris du 4 au 9 mars.

URGENT ! Bourses scolaires pour les élèves des écoles françaises à l'étranger. Les familles françaises qui souhaitent pouvoir bénéficier d'une bourse scolaire (accordée sous conditions de ressources) pour leurs enfants doivent remplir un dossier et le déposer au consulat. ATTENTION : il faut se renseigner auprès du consulat pour connaître la date limite de dépôt (en général, courant février) ; cette date est impérative ! La demande de bourse ne vaut que pour l'année scolaire en cours ; elle doit donc être renouvelée chaque année.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Remise en cause de la politique familiale ? Le premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, le dément. Le chef de l'exécutif précise, toutefois, attendre le rapport du Haut Conseil de la famille. La polémique suit les propositions du premier président de la Cour des Comptes, Didier MIGAUD, qui souhaite une réflexion sur l'imposition des allocations familiales, jusqu'alors non soumises à l'impôt sur le revenu.

Ségolène ROYAL, le retour. Elle est nommée vice-présidente du conseil d'administration de la BPI, Banque publique d'investissement. Jean-Pierre JOUYET, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, est nommé président. Ségolène ROYAL précise qu'elle n'aura pas de salaire pour cette fonction.

Fin du cumul des mandats : DÉsir insiste. « *Un report en appelle toujours un autre : 2014, 2017, 2022...* » plaide le premier secrétaire du PS qui rappelle que « *le principal danger pour la gauche serait de cumuler les déceptions* ». Il cite également le droit de vote des étrangers, autre promesse de campagne pour laquelle le combat « *reste à mener* ». Harlem DÉsir rappelle la possibilité de recourir au référendum en cas de blocage.

Municipales à Paris : DUFLOT n'exclut rien. La ministre écologiste du Logement dit ne pas avoir pris de décision, dans un sens ou dans l'autre. Sa déclaration intervient quelques jours après l'annonce de candidature de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ancienne porte-parole de Nicolas SARKOZY. Mais l'ancienne ministre écologiste Dominique VOYNET a répondu immédiatement, jugeant qu'il « *ne faut pas courir trop de lièvres à la fois* ».

Sondages : Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET en tête à droite, mais battue par la candidate PS, Anne HIDALGO, 1^{er} adjointe au Maire de Paris chargée du Logement et de l'Architecture. NKM obtiendrait 57% des voix à l'issue d'une primaire à droite, loin devant Rachida DATI (11%). Face à Anne HIDALGO, NKM et François FILLON seraient presque à égalité, avec respectivement 34% et 35%. Au second tour, la candidate socialiste l'emporterait toutefois largement : elle obtiendrait 54% des voix face à l'ancien premier ministre, 55% face à NKM.

UMP : pas de procuration. La commission de révision des statuts de l'UMP, coprésidée par François FILLON et Jean-François COPÉ, a décidé que les procurations ne seraient pas autorisées pour le prochain vote à la présidence du parti, en septembre prochain. Elles avaient été massivement utilisées le 18 novembre dernier : entre 20 et 30 000 sur un total de 170 000 votants. La commission se réunira encore huit fois avant la rédaction des nouveaux statuts.

Les Amis de Nicolas SARKOZY en colloque. Le thème de cette première rencontre était « *la place de la France dans le monde durant le quinquennat de Nicolas SARKOZY* ». Elle sera suivie par d'autres. Pour le président de l'association, Brice HORTEFEUX, la « *France a été plus forte, plus respectée et plus entendue* » qu'elle ne l'est aujourd'hui.

« **Non, non et non** » **TAPIE ne sera pas candidat.** Ce n'est pas lui qui le dit mais son épouse. Interviewé sur Europe 1, vendredi matin, et devant l'insistance du journaliste qui le pressait de dire oui ou non, Bernard TAPIE a expliqué « *que sa femme en serait malheureuse* » ; cette dernière au téléphone a été claire et catégorique : non, non, non, sans cela ce sera le divorce...

INSTITUTIONS

Assemblée nationale

Réforme bancaire. Adoption en 1^{ère} lecture, par 315 voix contre 161, du texte qui prévoit la séparation et la régulation des activités bancaires. Les activités spéculatives des banques seraient ainsi cantonnées dans une filiale séparée. Certains frais bancaires seraient également restreints. La quasi-totalité des députés de gauche ont voté pour, à l'exception de ceux du Front de gauche, qui se sont abstenus. Le groupe UMP a voté contre, à l'exception de 15 députés, notamment de la Droite populaire, qui considèrent que cette réforme est « *un petit pas dans la bonne direction* ».

Sénat

Réforme de l'Assemblée des Français de l'étranger. Comme annoncé, le projet de loi est passé en conseil des ministres et a été déposé au Sénat. (Voir détails dans la rubrique « Français de l'étranger »). Le rapporteur est Jean-Yves LECONTE. La Commission des Lois du Sénat entendra, entre autres, le Bureau de la Commission des Lois de l'Assemblée des Français de l'étranger. Le texte sera examiné en commission les 13 et 14 mars, en séance les 18 et 19 mars, à l'Assemblée nationale en avril. Procédure accélérée (une seule lecture par chambre).

CONSEIL DES MINISTRES

Projet de loi relatif à la représentation des Français établis hors de France. (Voir la rubrique « Français de l'étranger »).

Projet de loi relatif à l'élection des sénateurs. Il reprend l'essentiel des propositions de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique, présidée par Lionel JOSPIN sur la réforme du collège électoral sénatorial. Les députés ne devraient pas faire partie des électeurs des sénateurs. Proportionnelle à partir de 3 sièges (au lieu de 4) et comptes de campagne.

ECONOMIE & DEFENSE

François HOLLANDE confirme. « *Aujourd'hui, chacun sait que nous n'atteindrons pas les 0,8% de croissance qui étaient prévus* » a dit le Président de la République depuis Athènes. Laurent FABIUS avait avancé un chiffre très en deçà : à 0,2% ou 0,3%. Il a été immédiatement démenti par le ministère de l'Économie pour qui la nouvelle prévision n'est pas encore arrêtée. La prévision de croissance économique de la France pour 2013 sera revue. Probablement « *dans les semaines qui viennent* », selon le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre MOSCOVICI. Jean-Marc AYRAULT a démenti toute « *cacophonie* » au sein de son gouvernement et a répété qu'il n'y aurait pas « *de nouveau plan de rigueur* ». Sur l'ensemble de 2012, l'économie française enregistre une croissance moyenne nulle, alors que le gouvernement tablait sur +0,3%.

G20. Réunion à Moscou. Elle s'est tenue sur fond de craintes d'une « guerre des monnaies » qui serait provoquée par un enchaînement de dévaluations compétitives par des pays en quête de croissance. Le G20 tente d'écartier ce risque. « *La politique monétaire doit viser la stabilité des prix domestiques et continuer à soutenir la reprise économique, en conformité avec les mandats respectifs* » des différentes banques centrales, estiment les pays riches et émergents.

Exit tax. 122 dossiers en 2012, 128 en 2011, soit au total 250 depuis la mise en place du dispositif en mars 2011 : 72 dossiers pour la Suisse, 55 en Belgique, 24 aux États-Unis et 17 en Grande-Bretagne. A noter 7 à 800 départs annuels de personnes assujetties à l'ISF. Plus-values latentes déclarées : 2 milliards d'euros. Pour l'instant, l'exit tax a rapporté 50 millions d'euros.

Ubifrance en quelques chiffres... 7 700 PME ont été accompagnées en 2012 sur des manifestations collectives à l'étranger ou lors de missions individuelles de terrain. 16 900 prestations de mise en contact ont été réalisées. 3 700 courants d'affaires ont été générés sur les 12 derniers mois.

Énergie solaire : L'État investit. 231 projets de petites centrales solaires ont été retenus. L'investissement de l'État se monte à 9 millions d'euros par an pendant 20 ans à compter de la mise en service des structures. Il faut également compter 100 millions d'euros d'investissement initial.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

Le logement : priorité absolue. Le projet de loi et, en particulier, son financement, devrait intervenir « *dans les semaines et les mois qui viennent* », selon Pascal DURAND, secrétaire national d'EELV. Il souhaite qu'on « *donne*

vraiment les moyens à Cécile DUFLOT de pouvoir mener de front la question des logements sociaux et la question de l'isolation des bâtiments ».

Des farines de porcs et de volailles pour nourrir les poissons... dès le 1^{er} juin. C'est la Commission européenne qui l'a annoncé. L'accord date de juillet dernier. Delphine BATHO pense « *le plus grand mal* » de cette annonce. La Ministre de la Consommation propose en conséquence que la filière piscicole française s'organise pour qu'il y ait un label « Sans farine animale » qui puisse faire son apparition sur les étagères pour dire aux consommateurs français : « *le poisson que vous achetez n'a pas été nourri avec de la viande.* » L'utilisation des farines animales pour les ruminants avait été interdite en 1997 en raison des risques liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), puis étendue en 2001 aux aliments de tous les animaux de consommation, dont les poissons.

1 569 enfants étrangers ont été adoptés par des familles françaises en 2012. Ce chiffre confirme la baisse des adoptions internationales ces dernières années, qui s'explique par le mouvement de ratification de la Convention de La Haye de nombreux pays, comme Haïti. Le texte interdit l'adoption individuelle (par laquelle les adoptants contactent directement les autorités du pays de l'enfant sans passer par une association agréée). L'Afrique représente presque la moitié des adoptions enregistrées en 2012 (701). 23 000 familles avaient un agrément fin 2011 pour adopter.

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'Unesco défend le patrimoine culturel du Mali. Un plan d'action évalué à plus de 10 millions de dollars a été adopté par la communauté internationale pour réhabiliter le patrimoine ayant souffert de l'occupation islamiste et sauvegarder les manuscrits anciens de Tombouctou.

Cyber attaques... Une société américaine spécialisée dans la sécurité informatique affirme, dans un rapport, être remontée jusqu'à la source, en Chine, de cyber attaques visant notamment des entreprises couvrant des secteurs stratégiques tels que les transports, l'industrie high-tech ou la finance américaine. Selon « Mandiant », une unité chinoise spécialisée dans l'espionnage militaire et économique aurait recours à des emails piégés et à des logiciels espions pour dérober, sans que leurs cibles ne s'en rendent compte, des documents stockés sur leurs ordinateurs. Des accusations qu'un porte-parole de la diplomatie chinoise a très rapidement démenties en déclarant que Pékin était aussi régulièrement victime de nombreuses cyber attaques qui proviendraient, selon lui, principalement des Etats-Unis...

Très haut débit. Jean-Marc AYRAULT a annoncé un nouveau plan de près de 20 milliards d'euros d'argent public et privé visant à déployer le très haut débit numérique sur l'ensemble du territoire français à un horizon de dix ans.

La CNIL contre Google. Elle est mandatée par l'UE. Les autorités de protection des 27 souhaitent « *la mise en place d'un groupe de travail, piloté par la CNIL, pour coordonner leur action répressive* ». Il s'agit d'obtenir une modification des nouvelles règles de confidentialité pour une information plus claire des personnes et un meilleur contrôle par les utilisateurs des données utilisées par Google.

CARNET – NOMINATIONS

Sports

Football. Bordeaux sauve l'honneur des clubs français en Ligue Europa. Les Girondins se sont qualifiés pour les huitièmes de finale battant le Dynamo Kiev, par 1-0. Lyon a été éliminé par Tottenham après un nul 1-1.

Nominations

Ségolène ROYAL, nommée vice-présidente du conseil d'administration de la Banque publique d'Investissement.

Emile JOSSELIN, conseiller technique (réseaux sociaux et internet) au cabinet du Premier ministre.

Yannick MOREAU, chargée d'une mission sur une nouvelle réforme des retraites.

Michael EDWARDS, professeur honoraire au Collège de France, a été élu à l'Académie française au fauteuil de Jean DUTOURD.

Nagoum YAMASSOUM, devrait être nommé ambassadeur à Paris, il est actuellement conseiller du Président tchadien Idriss DEBY.

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tél. : + 33 1 42 34 26 87 r.delpicchia@senat.fr